

Demandes de documents

[Traduction]

M. l'Orateur: Le secrétaire parlementaire a répondu aux questions énumérées. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

Des voix: D'accord.

* * *

DEMANDES DE DOCUMENTS

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, la motion n° 18 portant production de document est jugée acceptable par le gouvernement, sous les réserves habituelles concernant les documents confidentiels.

LA CCT—LA SOCIÉTÉ ANGUS STONEHOUSE AND CO. LTD.

Motion n° 18—**M. Whittaker:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie des contrats conclus entre la société Angus Stonehouse and Co., Ltd., et la Commission canadienne des transports relativement au compte rendu des audiences de la Commission.

(La motion est adoptée.)

M. Pinard: Monsieur l'Orateur, auriez-vous l'obligeance de faire l'appel des avis de motion portant production de documents n°s 2, 3, 10, 11 et 15?

[Français]

LES CONTRATS DU GOUVERNEMENT

Motion n° 2—**M. McKenzie:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les contrats, à l'exclusion de ceux des sociétés de la Couronne et des organismes gouvernementaux, que le gouvernement a adjugés à des sociétés canadiennes et à des particuliers en 1976 et 1977.

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, le nombre de documents requis est élevé et le nombre de contrats est de l'ordre des milliers. Les dépenses en temps et en main-d'œuvre nécessaires à la reproduction de ces documents seraient considérables ou prohibitives. Aussi, je demanderais au député de retirer sa proposition.

M. Paproski: A reporter à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

[M. Pinard.]

[Traduction]

LA LOI SUR L'ASSISTANCE À L'AGRICULTURE DES PRAIRIES

Motion n° 3—**M. Towers:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du ou des dossier(s) qui se trouve(nt) en la possession du ministère du Solliciteur général ou de la Gendarmerie royale du Canada et qui ont trait à l'enquête sur l'application de la Loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies.

Mr. Roger Young (secrétaire parlementaire du solliciteur général): Monsieur l'Orateur, même si l'enquête en question porte sur une loi fédérale, il est question en l'occurrence d'une infraction criminelle qui relève de la compétence du procureur général de la Saskatchewan. On refuse de produire les dossiers pour la bonne raison que, comme je viens de le dire, ils ont trait à une affaire qui relève de la compétence de la province de la Saskatchewan et les autorités de cette province n'ont pas donné l'autorisation de les montrer.

Je demande donc au député de retirer sa motion.

M. Towers: Qu'on la reporte à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

[Français]

LE QUEEN MARY VETERANS' HOSPITAL DE MONTRÉAL

Motion n° 10—**M. Herbert:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de la correspondance, mémoires, procès-verbaux, accords et autres rapports intervenus entre le gouvernement et la province de Québec au sujet du déménagement du *Queen Mary Veterans' Hospital* de Montréal.

M. Yvon Pinard (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, je prie l'honorable député de retirer sa motion vu que les documents demandés sont assez nombreux et qu'il faudrait consacrer des sommes importantes et un temps considérable à leur préparation.

Une voix: A reporter à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LA DÉCENTRALISATION DU MINISTÈRE DES ANCIENS COMBATTANTS DANS L'ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Motion n° 11—**M. Herbert:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les documents, mémoires, procès-verbaux, lettres et rapports qui se rapportent à la décentralisation du ministère des anciens combattants dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard.